

# 1999 - 2009 CCLG: 10 ans déjà

NUMÉRO SPÉCIAL



# 10 ans déjà...

1999

01/01/1999  
Constitution  
de la CCLG

**26 Communes**  
**15 595 habitants**  
Berrac  
Brugnens  
Castelnau d'Arbleu  
Castéra-Lectourols  
Céran  
Céran  
Fleurance  
Gavarnet-sur-Auloust  
Goutz  
Lagarde-Fimarcon  
Lalanne  
La Romieu  
Larroque-Engalin  
La Seuvestat  
Lectoure  
Més d'Arviignon  
Miramont-Latour  
Monestruc-sur-Gers  
Pis  
Prézac  
Réjaumont  
Saint-Martin de Goyne  
Saint-Mézard  
Sainte-Radegonde  
Taybosc  
Urdens

2000

**27 Communes**  
**15 681 habitants**  
01/01/2000  
Adhésion de  
Cadelhan



2001

2002

2003

**29 Communes**  
**15 830 habitants**  
01/01/2003  
Adhésion de  
Lamothe-Ges  
Puyégar



2004

**32 Communes**  
**16 653 habitants**  
01/01/2004  
Adhésion de  
Castet-Azrouy  
Miradoux  
Sainte-Mère

## 1999



La Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise fête cette année, ses 10 ans. C'est à la fois peu et beaucoup.

La CCLG a été créée autour d'une préoccupation centrale, le développement économique. Nous avons construit notre projet en cherchant à la fois la création de valeur ajoutée pour le territoire, mais aussi dans un esprit de solidarité.

La période particulière où nous sommes, où s'annoncent des réformes conjuguées à cette date emblématique, m'invite à faire un bilan.

Qu'avons-nous entrepris ? Quelles ont été nos motivations ? Comment nous y sommes-nous pris ? Autant de questions dont je souhaite vous faire partager nos réponses dans ce numéro spécial.

Sans être totalement exhaustive, cette présentation se veut la plus complète possible. Elle passera en revue l'ensemble des compétences et des projets réalisés en 10 ans :

Des réalisations à l'initiative de notre regroupement (domaine touristique), à celles majeures dans le domaine de l'économie (zone d'activités, immobilier d'entreprises, animation économique), et celles moins connues dans le domaine de l'habitat (réhabilitation du patrimoine communal en logement social, aire d'accueil des gens du voyage), ou dans le domaine de l'aménagement du territoire (schéma d'aménagement solidaire).

Cette présentation sera pour nous aussi une étape de réflexion, si les nouvelles réformes modifient nos moyens pour poursuivre le travail que nous nous sommes fixé ; le souhait des élus étant d'élaborer des projets concrets permettant l'enrichissement du territoire.

*Avec vous et en commun*

En Commun est une publication de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.

Directeur de la publication : Bernard Lapeyrade

Directrice de la rédaction : Hélène Schwartz

CCLG - 60, rue Gambetta - 32500 Fleurance

Tél : 05 62 64 22 55

Fax : 05 62 64 22 56

Email : communauté-de-communes@lomagne-gersoise.com

Site Web : www.lomagne-gersoise.com

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



2005

2006

2007

2008

2009

2010

**34 Communes**  
17 173 habitants  
01/01/2005  
Adhésion de  
Flamarens  
Semposerre



**39 Communes**  
18 751 habitants  
01/01/2010  
Adhésion de  
Marolain  
Paulhac  
Pergin-Talliac  
Pouy-Roqueleure  
Saint-Avit-Frandat



Le Président Bernard Lapeyrade et les 15 Vice-présidents constituent le bureau de la CCLG qui conduit la politique de la Communauté.  
De gauche à droite : Francis Cadreix, Pierre-Luc Peltier, Émile Denais, Dean Deloux, Bernard Lapeyrade, Georges Courrix, Raymond Vall, Denis Castagnet, Suzanne Morabian, Guy Verdier, Max Coussau, Georges Esitve, Jean-Philippe Bouysson, Pierre Combeslousan, Éric Laborde et Gérard Duches.



# 2010

39 communes ont à ce jour fait le choix de s'unir en Lomagne, dans le Gers. D'autres, peut-être, les rejoindront un jour...

Pour l'heure, la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise affirme un bel objectif : la Solidarité, pour permettre à chacun de ses membres, sur un pied d'égalité, de nourrir les projets les plus ambitieux.

Economie, emploi, services publics, tourisme, innovation...

C'est la vie toute entière, au quotidien, qui est concernée par cette dynamique générale de progrès engagée...

Bienvenue en Lomagne, terre d'essor et de découvertes.

# Les 6 domaines

2000

2001

2002

2003

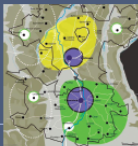
2004

La CCLG intervient au titre des **compétences obligatoires** suivantes :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

## 1 Aménagement de l'espace

- Élaboration d'un schéma communautaire nécessaire au développement harmonieux, durable et équilibré du territoire dans toute sa diversité, qu'elle soit économique, culturelle, sociale, sportive, éducative et relative au logement, s'inscrivant dans le cadre du schéma de cohésion territoriale.
- Exercice du droit de préemption en zones d'activités économiques communautaires.



## 2 Développement économique

page 10/13

### Stratégie & développement



- Schéma de développement économique
- Développement des espaces économiques existants.
- Création et aménagement de zones industrielles, artisanales et tertiaires
  - Montestruc
  - Fleurance Biopôle
  - Fleurance Berdoubert
  - Lectoure Les Galls
  - Miradoux
- Création et gestion de l'Hôtel et de la Pépinière d'entreprises à Lectoure

### Tourisme

page 8/9



- Tourisme scientifique
  - La Hamaie des Eruilles à Fleurance
  - Accompagnement du thermalisme
  - Établissement thermal
  - Place Boué de Lipoyère à Lectoure

page 16/17



- Sentiers de randonnée pédestres, de VTT et équestres
  - Signalisation, entretien, développement et valorisation des sentiers (+ de 300 km).

page 18/19

### NTIC



Développement des équipements et des usages des NTIC en partenariat avec les Services de l'Etat, les entreprises, les Services Publics, les Collectivités Territoriales, les Chambres consulaires.

Création et mise à disposition des entreprises et des particuliers d'un accès à l'Internet à haut débit dans les zones non couvertes par l'ADSL.

# d'intervention de la CCLG

2005

2006

2007

2008

2009

2010

La CCLG intervient au titre des **compétences facultatives** suivantes :

- Logement et cadre de vie
- Voirie
- Environnement
- École de musique communautaire

page 20/21

## 3 Logement et cadre de vie



**La CCLG contribue à améliorer les conditions de logement, de vie et d'accueil des populations.**

- Étudier et mettre en œuvre les opérations programmées d'amélioration de l'habitat OPAH
- Créer, gérer les aires d'accueil des gens du voyage inscrites dans le schéma départemental
- Réaliser de nouveaux programmes de réhabilitation de bâtiments communaux pour des logements locaux sociaux...  
Laroque-Engalin  
Réjaumont  
Cézan  
Cézan  
Misdoux

page 22

## 5 Environnement



**Assainissement d'intérêt communautaire**

- Réalisation d'un schéma communautaire des zonages communaux d'assainissement collectif et individuel
- Diagnostic et contrôle de bon fonctionnement des assainissements autonomes

**Élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés.**

page 24/25

## 6 École de musique communautaire



**Création d'une école de musique communautaire à partir des écoles de musique préexistantes**

page 23

## 4 Voirie



**Création, aménagement et entretien de 107 km de voirie communautaire qui permet le désenclavement des communes et le développement des activités économiques et touristiques.**



**Max Coussau**  
Vice-président chargé  
des finances

# Les ressources

2000 2001 2002 2003 2004

## Aspects budgétaire, fiscal et financier

### Le budget général

Le plus important de la collectivité. Il retrace toutes les opérations budgétaires de la communauté de communes tant dans ses dépenses courantes (dites "section de fonctionnement") que pour la mise en œuvre des travaux et opérations d'aménagement (dite "section d'investissement"). On y retrouve aussi bien les frais de personnel, le remboursement de la dette, les opérations d'investissement...

Les principales ressources sont la taxe professionnelle, les subventions, les dotations d'État et redevances des usagers.

Pour l'année 2009, le budget global s'élève à plus de 9 M d'€, répartis en 4,8 M d'€ en fonctionnement et 4,3 M d'€ en investissement.

### Les budgets annexes

Au nombre de 5, ils retracent toutes les opérations des projets et services spécifiques pour lesquels le législateur impose un équilibre budgétaire propre, sans autofinancement par l'impôt public.

Il s'agit des budgets suivants :

- 1 « assainissement non collectif », dans le cadre des contrôles exercés par la communauté de communes et qui est exclusivement équilibré par les usagers du service,
- 2 « hameau des étalles », qui retrace les opérations propres à cette délégation de service public,
- 3 « ateliers relais », qui prend en compte l'accompagnement direct de la communauté de communes pour des opérations d'immobilier pour le compte d'acteurs économiques du territoire, équilibrées chacune sur 15 ans par les loyers perçus par les entreprises,
- 4 « haut débit », qui retrace les opérations financières du programme de déploiement de l'internet sur les zones blanches, porté par la communauté de communes et coté par contrat à un délégataire,
- 5 « zones d'activités », qui concerne les opérations d'aménagement de zones d'activités de la communauté de communes avec commercialisation de terrains par le biais de lotissements.

Ces budgets représentaient en 2009 une enveloppe de près de 2,8 M d'€.

### La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La communauté de communes perçoit depuis 2008 le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont les taux sont fixés par les 2 syndicats compétents sur le territoire. Elle leur reverse intégralement le produit perçu, soit près de 1,3 M d'€.

**1 budget général  
et 5 budgets  
annexes  
représentant  
11,2 M d'€**

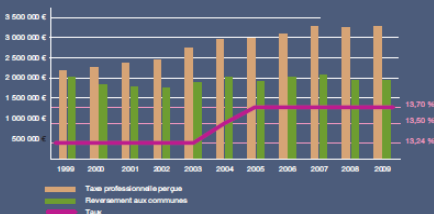
### La taxe professionnelle

La taxe professionnelle a été transférée à la communauté de communes pour financer les compétences déléguées par les communes. La communauté de communes perçoit donc l'ensemble du produit de la taxe professionnelle, compensé en partie par l'État, conserve le montant fixé pour exercer les compétences qui lui ont été transférées, et reverse le reste aux communes.

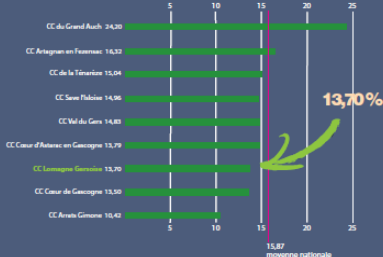
A la création de la communauté, le taux de taxe professionnelle a été fixé à 13,24 %. Il a été porté à 13,70 % en 2005.

La communauté de communes dispose du 3<sup>e</sup> taux le plus bas des communautés de communes sur le département du Gers. Elle se situe en dessous de la moyenne nationale de 15,87 %.

TP perçue et reversée sur 10 ans indication des taux sur la période



Taux de TP appliqué par les Communautés de communes voisines (TPU 6 000 hab.-+)



# de la CCLG

2005

2006

2007

2008

2009

2010



*De gauche à droite : Valérie Amsdo, Eric Schoumann, Hélène Schwartz, Fredy Maurial, Monique Génin, Pierre Margot, Anne Riehl, Jean Christophe Ferrer, Didier Pontac, Jérôme Terral, Alexandra Lussan, Sandrine Dubuc.  
Le personnel de l'École de musique est présenté page 24/25*

## L'équipe de la CCLG

### **Siège de la CCLG**

60 bis rue Gambetta - Fleurance  
Tél : 05 62 64 22 55

Hélène Schwartz	Directrice Générale des Services
Jean-Christophe Ferrer	Directeur Général adjoint
Monique Génin	Comptabilité
Anne Riehl	Internet Haut-débit
Eric Schoumann	Informatique
Sandrine Dubuc	SPANC
Alexandra Lussan	SPANC Assainissement et Accueil des Gens du Voyage
Didier Pontac	Voie et travaux
Fredy Maurial	Chemins de randonnée
Vincent Blesz	Directeur de l'École de musique

### **Pépinière d'entreprises Lecture**

ZI La Couture - Lecture  
Tél : 05 62 29 52 40

Valérie Amsdo	Accueil Pépinière Service économie
---------------	---------------------------------------

### **Aire d'accueil des Gens du Voyage**

La Pachère (Route de Saint-Clair) - Fleurance

Pierre Margot	06 20 18 82 90
Jérôme Terral	06 20 18 82 91



# Les projets fondateurs

Hameau des Étoiles et Centre Thermal sont les deux projets touristiques qui ont porté l'intercommunalité sur les fonds baptismaux. Chaque commune était consciente que seule, il lui serait difficile de porter des projets ambitieux. En unissant ses forces avec les communes avoisinantes, une véritable stratégie de développement pouvait dès lors s'organiser.



## Le Hameau des Étoiles

Lorsque la CCLG est créée en 1999, le festival d'astronomie de Fleurance organisé par l'association "À ciel ouvert", existe depuis presque 10 ans.

La CCLG a souhaité "capitaliser" sur le succès de ce festival en créant un équipement touristique thématisé autour de l'astronomie et de la culture scientifique.

La CCLG procède dès lors à l'achat du terrain, puis à la construction et confie l'exploitation du site à WF Villages.

L'animation astronomique et scientifique étant confiée à l'association "À ciel ouvert".

### Coût total de l'opération

3,740 M€ co-financés par l'Europe, l'État, la Région, le Département et la CCLG.



## Le Centre Thermal

### C'est en cherchant par forage de l'eau potable, que Lectoure trouve de l'eau thermale

C'est en cherchant de nouveaux captages d'eau potable, qu'est découverte en 1978, à plus de 1000 m de profondeur une eau sulfatée, chlorurée, sodique, méso thermale à 42°C, impropre à la consommation et vieille de 30 000 ans.

Mais si l'on ne peut la boire, cette eau du forage, pourquoi ne pas s'y plonger, en accueillant les bénéfices d'une eau chaude et minéralisée ?

Obtenir les apaisements n'est ni simple ni rapide. Cette eau doit d'abord être reconnue comme une eau minérale, après avis de l'Académie de Médecine. C'est alors que Gérard Duclos, médecin à l'Hôpital et maire de Lectoure conduit une série d'études cliniques sur des curistes volontaires, démontrant l'action de cette eau et ses bénéfices sur les Maladies Rhumatismales et les séquelles de traumatismes ostéoarticulaires.

Nouvelle présentation à l'Académie de Médecine,

puis au Ministère de la Santé et obtention de la reconnaissance des Indications thérapeutiques de l'eau de Lectoure, enfin remboursement des cures par la Sécurité Sociale et inscription au Vidal - Lectoure : Station thermale.

La réalisation d'un Centre Thermal moderne dans un Hôtel du XVIII<sup>e</sup> s. redonne vie à l'ouest du centre historique de Lectoure et le réhabilite.

L'activité économique est relancée par des cures de 3 semaines, mais aussi par les activités ludiques et de remise en forme.

Contribution de la CCLG  
228 673 €

### CONTACT

Complexe Thermal de Lectoure  
125 rue Nationale - 32700 Lectoure  
Tél : 05 62 68 56 00  
Mail : themes-lectoure@cg32.fr  
Web : www.gers-gascogne.com

*« Maladies Rhumatismales  
et séquelles de traumatismes  
ostéoarticulaires »*







**CONTACT**

**VVF Villages :**  
Tél : 05 62 06 66 61  
Mail : [ffourneau@vfvvillages.fr](mailto:ffourneau@vfvvillages.fr)  
Web : [www.vvf-villages.fr](http://www.vvf-villages.fr)

**A Ciel Ouvert :**  
Tél : 05 62 06 09 76  
Mail : [contact@fermedeseetoilles.com](mailto:contact@fermedeseetoilles.com)  
Web : [www.fermedeseetoilles.com](http://www.fermedeseetoilles.com)



**FESTIVAL D'ASTRONOMIE**

**En août**



*Des parrains prestigieux*

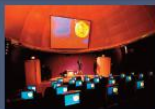
**Michel Cassé**

né à Fleurance en 1943, est un astrophysicien, écrivain et poète français. Astrophysicien au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), et à l'Institut d'Astrophysique de Paris (IAP), il est spécialisé dans la physique stellaire, la nucléosynthèse, l'étude des rayonnement et la physique quantique. Dans ses ouvrages, il se préoccupe des relations entre l'homme et l'univers, abordant tous les domaines de la connaissance, les philosophes, les religions, et la poésie qui n'est jamais absente.



**Hubert Reeves**

Canadien et Français, né le 13 juillet 1932 à Montréal (Québec). Après des études classiques chez les Jésuites, c'est là qu'il observe pour la première fois Saturne à l'aide d'un télescope qu'il a fabriqué. Selon lui, cette expérience a été déterminante quant à son choix d'une carrière scientifique. Astrophysicien, écrivain, professeur d'université à Montréal et à Cornell. C'est en 1971 qu'il publie un article fondamental concernant la nucléosynthèse stellaire et qu'il débute des activités de vulgarisation scientifique à travers des émissions-conférences télévisées. Début des années 2000 il devient militant écologiste.



**La Place Boué de Lapeyrière**

**Contribution de la CCLG**

664 126 €

co-financé avec la Région et le Département.



Emmanuel Augustin Boué de Lapeyrière né dans la commune de Castelnau-Léonards le 19 janvier 1852, mort à Pau le 17 février 1904, Vice-Amiral, Ministre de la Marine... Il repose aux Invalides.



Parking mais aussi lieu de manifestations

# Une stratégie de

2000

2001

2002

2003

2004

Conçue en étroite collaboration avec toutes les forces vives locales, la stratégie, c'est l'organisation de l'action de la CCLG à travers six thèmes qui se déclinent en actions. Elle permet d'articuler les leviers de l'aide publique au développement.

## Thème 1

### Animer la communauté d'entrepreneurs

#### Actions

- Assurer la veille du marché et des acteurs de l'immobilier
- Faciliter les procédures d'urbanisme
- Réaliser de l'immobilier d'entreprise
- Appréhender l'activité des entreprises
- Accompagner les projets des entreprises

## Thème 2

### Adapter le bassin d'emploi

#### Actions

- Favoriser le déploiement sur le territoire de politiques existantes pour l'emploi
- Faciliter la mise en place d'un forum annuel des métiers et des entreprises
- Faciliter l'accès des entreprises aux dispositifs de formation
- Pourvoir aux besoins des entreprises en matière d'emplois spécifiques

## Thème 3

### Améliorer la qualité des infrastructures

#### Actions

- Réaliser des règlements de zones d'activités
- Faciliter l'accessibilité des ZA
- Solliciter la mise à 2 x 2 voies de la RN 21
- Valoriser les besoins du territoire en desserte ferroviaire
- Faciliter le développement des technologies de communication sur le territoire
- Constituer des réserves foncières
- Aménager le foncier acquis
- Réhabiliter le foncier existant



Réunion du Club Entreprendre en Gascogne à la pépinière



Castel & Fromages - Fleurance ZA



Troisiel - Fleurance ZA



Hôtel d'entreprises - Lecouze ZA En Naudes

# développement

2005

2006

2007

2008

2009

2010

Élaboration d'une stratégie avec l'appui des experts de KPMG

## Où voulons-nous aller ? Comment ? Et avec quels moyens ?

### Thème 4

#### Soutenir les filières du territoire

##### Actions

- Conforter et promouvoir la filière Plantes
- Conforter et promouvoir la filière Agroalimentaire
- Conforter et promouvoir la filière BTP
- Conforter et promouvoir la filière Logistique

### Thème 5

#### Améliorer l'environnement des salariés

##### Actions

- Accompagner les actions visant à développer l'offre de logements sur le territoire
- Initier des projets de services à la personne répondant aux besoins des entreprises
- Participer aux actions d'accueil des nouveaux arrivants

### Thème 6

#### Promouvoir les entreprises

##### Actions

- Élaborer et réaliser une politique de communication visant à promouvoir le territoire
- Finaliser le volet économique du site internet de la Communauté



*Échiquable - Fleurance ZA*



*La base Intermarché - Lecouze, ZA Les Galés*



[www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)



*Le groupe SODEL - Miradous*



## Économie

# 5 Zones d'Activités



**Denis Gassagnez**  
Vice-président chargé de  
l'économie et de l'immobilier  
d'entreprise



**Jean-Philippe  
Honysson**  
Vice-président chargé  
de l'économie et de  
l'aménagement des ZA



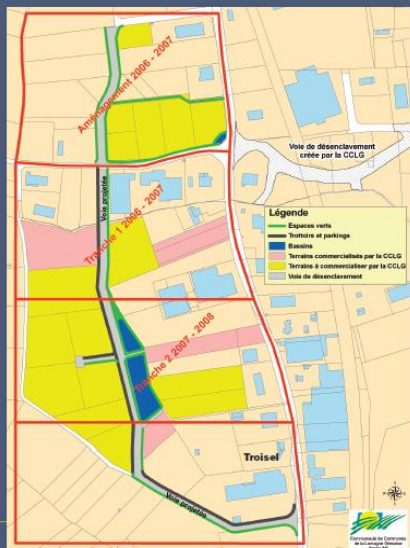
Faciliter et accompagner, dans le cadre d'un schéma directeur, le développement économique du territoire permettant de répondre aux besoins d'installation ou d'agrandissement des entreprises.

### Le rôle de la CCLG

Aménager et développer les 5 zones existantes par l'acquisition de terrains qui seront viabilisés puis commercialisés.

Sa politique de maîtrise du foncier lui permet d'enquêter les risques de spéculation foncière.

## ZA Fleurance - Biopôle et Berdoulet



2005

**Biopôle**  
Acquisition foncière

2006

**ZA Fleurance**  
Travaux d'aménagement

**ZA Les Galis**  
Travaux d'aménagement

2007

2008

**Biopôle**  
Travaux d'aménagement

2009

Les premières commercialisations de terrains

2010

**ZA Les Galis**  
Travaux d'aménagement

**10 ha de réserve foncière,  
8 ha viabilisés en phase  
de commercialisation  
sur Fleurance et Montestruc**

## Miradoux



## Lectoure - Les Galis



## Lectoure - ZA En Naudet



**Montant des investissements  
pour les ZA  
3 256 000 €**

## Montestruc



Terrains acquis par le CCLG

## Économie

## Immobilier d'entreprise



**Denis Castagnet**  
Vice-président chargé de  
l'économie et de l'immobilier  
d'entreprise



**Jean-Philippe  
Bouyssou**  
Vice-président chargé  
de l'économie et de  
l'aménagement des ZA



**Ateliers-Relais**  
Beudonnet à Lectoure  
(1,367 M€)

**Ateliers-Relais**  
Boulangerie "Honoré,  
mon Boulanger"  
à La Romieu  
(202 800 €)

Favoriser la création d'entreprises et  
l'émergence de projets sur le territoire

La solution pour  
s'implanter rapidement

Un partenariat  
gagnant-gagnant



## Atelier-relais

L'atelier relais est un outil qui permet aux entreprises d'être hébergées en louant leur local à la CCLG.

**Intéressant pour l'entreprise...**

- Elle bénéficie d'un outil de travail en cohérence avec son besoin de développement.
- La collectivité se charge de la construction – mais aussi d'aller chercher les subventions que parfois l'entreprise n'aurait pas forcément su trouver seule
- Le crédit bail n'obère pas la capacité d'investissement de l'entreprise.
- Au bout de 15 ans (en général) l'entreprise intègre le bien dans son patrimoine.

**... comme pour la collectivité**

- Elle remplit son rôle d'accompagnement du développement économique territorial.
- Elle pérennise une entreprise sur le territoire.
- Elle participe à l'économie locale (et prend le risque sur la durée du crédit bail).

**Les projets sont de natures diverses**

Deux boulangeries (Sainte-Mère et La Romieu)

dans un souci d'aménagement du territoire.

Trois bâtiments Industriels sur Lectoure et Fleurance

- Portes Eo (Fleurance) pour accompagner la reprise des Ets Keller
- Beudonnet (Lectoure) pour assurer le développement de l'entreprise.
- L'atelier agroalimentaire qui recevra l'entreprise Gloeek Gourmet, dès le début 2010 (Fleurance).



**Boulangerie "Le Petit Gascon"**  
à Sainte-Mère



**"Honoré, mon Boulanger"**  
à La Romieu



**Les Ateliers Beudonnet**  
à Lectoure

## Hôtel d'entreprises

L'Hôtel d'entreprises a pour vocation d'héberger des entreprises cherchant à s'implanter sur le territoire.

Quatre entreprises peuvent y être hébergées simultanément.

**Coût du projet**

Acquisition du terrain et travaux d'aménagement 290 000 €

## CONTACT

**Hôtel d'entreprises de la CCLG**

ZI La Couture

32700 Lectoure

Tél : 05 62 29 52 40

Mail : pepiniere@lomagne-gersoise.com





2005

**Ateliers-Relais**

Boulangerie  
"Le Petit Gascon"  
à Sainte-Mère  
(210 000 €)

2006

**Hôtel d'entreprises**

Aménagement d'un ancien bâtiment sur la zone d'activités de Lectoure.  
Inauguration en septembre 2006.

2007

2008

**Pépinière d'entreprises**

Début des travaux

2009

**Pépinière d'entreprises**

Ouverture le 1<sup>er</sup> janvier 2009

**Atelier-céram**

Parle EO à Fleurance  
(900 000 €)

*La pépinière est aussi un lieu de rencontres et d'échanges, de débats, d'expats...*

## La Pépinière

Répondant aux besoins des jeunes entreprises et jeunes entrepreneurs, la pépinière d'entreprises propose notamment :

- la location de bureaux à loyers modérés,
- des services tels que standard téléphonique, espace reprographie, salles de réunions, télécopie, accès ADSL, téléphonie...
- un accompagnement personnalisé en collaboration avec les acteurs de la création d'entreprises (chambres consulaires, partenariats financiers publics et privés).

Régulièrement la pépinière propose des animations permettant aux créateurs de s'informer, mais aussi de nouer de nouvelles relations et d'échanger avec les autres entrepreneurs et les partenaires locaux dont :

- Le Club d'entreprises Entreprendre en Gascoigne
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La plate-forme d'initiative locale Initiative Artisanale gersoise
- La couveuse d'activité Gers Initiatives
- Les acteurs publics et privés du financement de l'entreprise

**Quelques chiffres**

En France, 50 % des entreprises survivent au delà de 5 ans (source APCE) contre 70 % pour celles créées au sein de Pépinières (source APCE), ce taux atteignant 75 % en Région Midi-Pyrénées.

## Un environnement favorable pour bien démarrer



<b>Coût du projet</b>	<b>1 204 413 €</b>
<b>Financement</b>	
Europe (15 %)	177 750 €
État (DDR et FNAOT 34,5 %)	397 275 €
Région (14 %)	168 120 €
Département (4 %)	45 000 €
CCLG (32 %)	386 815 €



*Une salle de réunion équipée multimédia*

**CONTACT**

Pépinière d'entreprise de la CCLG

ZI La Couture

32700 Lectoure

Tél : 05 62 29 52 40

Mail : pepiniere@lomagne-gersoise.com



## Tourisme



Pierre-Luc Pellier  
Vice-président chargé  
du tourisme



Georges Esnève  
Vice-président chargé  
du tourisme

2000

Une société permanente  
d'entretien

2001

Réhabilitation du centre  
VTT de Lecloux

2002

Acquisition d'un véhicule spécialisé  
pour l'entretien des chemins

2003

2004

La Lomagne avec la diversité de ses paysages vallonnés, mais la présence d'un des chemins de Saint-Jacques de Compostelle dispose d'un potentiel de développement de choix en matière de randonnées tant pédestre que VTT. La mutualisation de l'entretien des sentiers communaux s'inscrit dans la cohérence de l'intercommunalité.

Cette prise en charge comprend :

- l'entretien et le balisage,
- les plantations

Quand les chemins

## Pédestres



274 km  
de sentiers  
entretenus  
et balisés



La Romieu, inscrite au  
patrimoine mondial de l'Unesco  
30 000 visites en 2009



# de randonnées

2005

2006

2007

2008

2009

2010

Réalisation d'un diagnostic paysager et d'aménagement des sentiers par Arbres et Paysages

Lancement du 1er programme d'aménagement sur Lectoure, Fleurance et La Romieu (plantations et installation de tables de pique-nique)

relient les hommes

## VTT



**347 km  
de pistes  
entretenus  
et balisés**

**Familial**

**Sportif**

**Ludique**



vtlectoure.free.fr  
cyclo.vtt.fleurance.fr

## Interview



Patrick Marcano

Avec ses 4 pôles situés sur Lectoure, La Romieu, Fleurance et Montestruc, les sentiers de randonnées de la CCLG, qu'ils soient pédestres ou consacrés au VTT, proposent une offre très diversifiée, qu'elle soit à vocation sportive, ludique ou familiale.

En 10 ans ce sont plus de 200 km qui ont été redécouverts, balisés et désormais entretenus. Une belle récompense pour tous les bénévoles qui ont œuvré, hier comme aujourd'hui, à la sauvegarde de ce patrimoine que sont les sentiers.

Le site VTT de Lectoure (Vallon du Lectourois, Cosur de Lomagne), à vocation sportive, est classé d'année en année dans le Top 5 des quelques 138 sites VTT répertoriés par la FFC. Rappelons que cette activité génère une véritable économie au plan de la CCLG.



Montestruc



**Francis Cadreix**  
Vice-président chargé  
des affaires générales

# À la pointe des NTIC\*

2000 2001 2002 2003 2004

\* Nouvelles Technologies de  
l'Information et de la Communication



**La fin de la fracture  
numérique**

## Le WiFi

La solution pour les zones blanches

Malgré l'extension de la couverture ADSL, certaines parties du territoire de la CCLG n'étaient toujours pas desservies en Internet haut débit. Après avoir mené une première expérimentation sur 6 communes en 2005, les élus de la CCLG ont donc décidé de piloter une opération afin de couvrir les zones blanches y compris celles qui ne bénéficiaient d'aucun cofinancement.

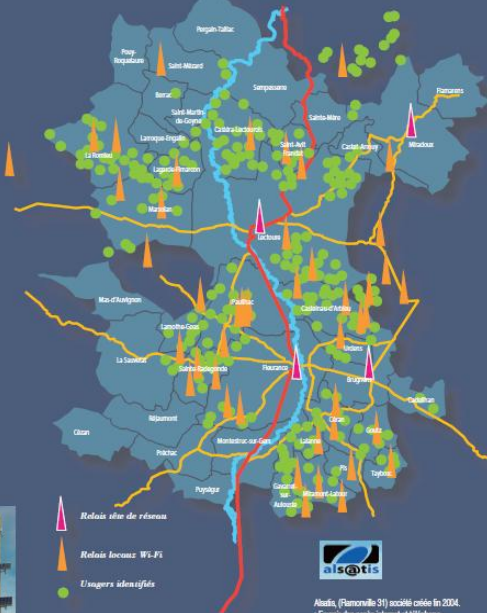
Ils ont aussi accepté de mutualiser l'opération avec les communes voisines qui se sont associées dans le cadre d'un groupement : Gimbrède, Paulhac, Maignas, Marsolan, Saint-Avit-Frandat et Teuraube.

La CCLG a coordonné le projet pour l'ensemble des collectivités et la répartition des coûts a été établie en fonction du nombre de demandeurs et d'abonnés potentiels (plus de 600 demandes ont été recensées en amont du projet).

Les habitants et entreprises situés dans les zones blanches peuvent, depuis juin 2008, bénéficier d'une connexion Internet WiFi en s'abonnant auprès de la société Alsatis.

### Coûts et financements

- Le coût global de la mise en œuvre du réseau de communication (plus de 50 relais) pour la CCLG et l'ensemble des communes, s'élève à 554 617 € HT.
- Pour la CCLG seule, le coût de l'opération s'élève à 389 403 € dont 239 844 € cofinancés par l'Europe (au titre du FEDER), l'Etat, la Région et le Département.



Alsatis (Ramonville St) société créée fin 2004.

- Fournir des accès internet et téléphone
- Déployer des réseaux Alsatis dans les zones blanches
- Maintenir et exploiter les réseaux

[www.alsatis.com](http://www.alsatis.com)

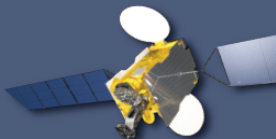
Ci-contre à gauche, antenne de réception WiFi.

Ci-contre à droite, antenne d'émission WiFi



2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Wi-Fi</b> Lancement de l'expérimentation internet haut-débit sur les communes de Cézay, La Sauvalle, Montestrucq, Néajumont, Pelchac et Saint-Paul-de-Nord	<b>SIG</b> Le système est opérationnel <b>PATS</b> Dépôt de candidature pour le PER	<b>Wi-Fi</b> Prolongation de l'expérimentation de 18 mois. <b>PATS</b> Obtention du label PER Convention avec AESE	<b>Wi-Fi</b> Jun 2008, le réseau couvrant l'ensemble des zones blanches du territoire est opérationnel. La CCLG délègue le service à l'opérateur Alisat pour 5 ans. <b>PATS</b> Convention avec le Pôle de compétitivité Cancer Bio Santé	<b>PATS</b> Visite de la Pépinière d'entreprises par la délégation sectorielle	

## Les techniques satellitaires au service de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de l'aménagement de l'espace...



## PATS

### Pôle d'Application des Techniques Satellitaires

Ce pôle permet à des entreprises installées à la pépinière de développer à partir d'images satellitaires, des services en matière d'agriculture, d'environnement, d'aménagement et de services à la Personne.

#### Les pôles d'excellence rurale (PER)

sont des projets favorisant le développement des territoires ruraux. Ils reçoivent à ce titre un financement de l'État. Le label PER est attribué à un projet de développement économique situé sur un territoire rural et fondé sur un partenariat entre les collectivités locales et les entreprises privées.

#### Données satellitaires

Les domaines d'applications : **Agriculture de précision**, **Gestion de l'eau**, **Aménagement de l'espace**, **Service à la personne**

Développement des projets



## SIG

### Système d'Information Géographique

Le SIG, permet de croiser différentes données en offrant une vision globale du territoire intercommunal. Il permet de répertorier et de gérer de nombreuses images :

cadastre, réseaux, voirie, patrimoine, assainissement, hydrologie...

En relation avec le Conseil Général, la CCLG intègre les données collectées ou transmises par les communes, une interface permettant aux 39 communes une consultation de ces données dans leur mairie.

## Une base documentaire accessible à l'ensemble des communes



Cartes, plans, photos satellitaires peuvent ainsi être édités à la demande au sein de la CCLG.

**Habitat**

**Guy Verdier**  
Vice-président chargé  
de l'aménagement et de  
l'espace et de l'habitat

2000

2001

2002

2003

2004

L'OPAH entre dans une  
phase opérationnelle

## Un partenariat gagnant pour créer de l'habitat en cœur de bourg

- Permettre à des familles aux revenus moyens de trouver un logement à loyer modéré dans des logements totalement réhabilités.
- Permettre aux Maires d'accueillir des populations locales souvent au sein de leur village afin de redynamiser les cœurs de ville.

La Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise a noué un partenariat fort avec un opérateur HLM « Le Toit Familial ».



Ensemble, ils étudient la faisabilité de l'opération  
- son inscription dans le temps  
- reconditionnement du bien pour faire des logements de qualité,  
- coût de l'opération,  
- montage financier dans le cadre traditionnel (cofinancement opérateur/Etat/Conseil Général).  
La Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise s'engageant à financer la part qui permet l'équilibre financier de la réalisation.

**A terme...**  
la Mairie récupérera son bien immobilier rénové.

La Communauté de Communes, a garanti une partie des prêts de l'office d'HLM à hauteur de 207 607,18 €.

Céran, Cézan, Larroque-Engalin, Miradoux et Réjaumont ont réalisé les opérations présentées ci-contre.

**Côté global des opérations de ces 15 logements sur ces 5 communes : 1 338 000 euros TTC**

## Larroque-Engalin

2003  
Réhabilitation d'une maison de village  
Création de la Maison Marie



## Cézan

2007  
Réhabilitation d'un ancien bâtiment communal  
Création de 5 logements



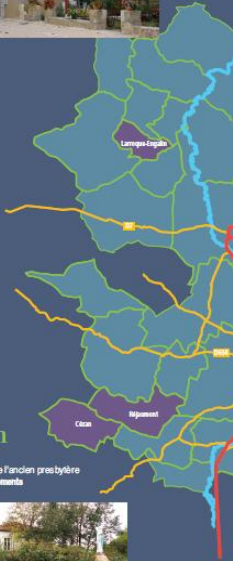
## Réjaumont

2007  
Réhabilitation d'une ancienne école  
Création de 2 logements



## Céran

2007  
Réhabilitation de l'ancien presbytère  
Création de 2 logements



2005

Aire d'accueil des gens du voyage  
Étude de faisabilité

2006

2007

Miradoux  
Cizan  
Cizan  
Réajustement

2008

Aire d'accueil des gens du voyage  
Début des travaux

2009

Aire d'accueil des gens du voyage  
Ouverture de l'équipement

2010

## Miradoux

2007

Réhabilitation d'une ancienne coopérative  
Création de 4 logements (3 F2 et 1 F3)  
dont 1 pour personne handicapée (accesseur)



2009

Réhabilitation d'un îlot insalubre  
en plein cœur de bourg  
Création d'une maison individuelle  
(F4) et garage



Avant  
et  
après !



## Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Feurance comme Lectoure se devaient de réaliser une aire d'accueil. Compte tenu de la proximité des deux villes et afin de mutualiser les coûts d'investissement et de fonctionnement, la CCLG a obtenu l'accord des services de l'Etat pour n'avoir qu'un seul équipement sur l'ensemble de son territoire et basé à Feurance.

1 ha  
12 emplacements  
24 caravanes

Cette emplacement est doté d'installations sanitaires et d'espaces de vie.

### Coûts

Le budget d'investissement pour l'acquisition du terrain et des travaux s'élève à un montant de 1 150 000 € TTC

### Financements

Etat (DGE) :	13,72 %	157 756 €
Etat (Fonds spécifiques)	22,25 %	256 226 €
CCLG	64 %	736 018 €



### CONTACT

Accueil des Gens du Voyage

Jérôme TERRAL 06 20 18 82 91  
Pierre MARGOET 06 20 18 82 90  
Mail : aagv-feurance@lomagne-gersoise.com



## Environnement

## Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)



Denis Dolous  
Vice-président chargé  
de l'environnement

2000

Création du service

2002-2003

Élaboration des solutions et délimitation des zones relevant ou non de l'assainissement non-collectif.  
Mise en place du service de contrôle de l'assainissement non-collectif

Validation du schéma communautaire d'assainissement.

2005

Lancement des diagnostics de bon fonctionnement des assainissements non collectifs

2009

Lancement du contrôle de bon fonctionnement des assainissements non collectifs

## Un habitat souvent dispersé

Dans nos campagnes, les habitations sont souvent dispersées et ne sont donc pas raccordables à un réseau d'assainissement collectif. Chaque habitation doit alors assurer sur place, le traitement de ses eaux usées.

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

La loi du 3 janvier 1992 impose aux maires de prendre en charge le contrôle de ces installations.

Dès 2000, la création du service SPANC par la CCLG permet de répondre à l'obligation légale mais avant tout dans un esprit pédagogique : le but étant de préserver les ressources en eau. Le SPANC est considéré comme un outil au service des générations futures.

Fonctionnant avec un budget propre, le SPANC est deux personnes qui accueillent, informent, instruisent les demandes, et font les visites de terrain... Dans le souci du respect de la Loi, tout en veillant à ce que chaque habitant dispose d'une solution équitable pour traiter ses eaux usées.

## Les principales missions du service

- Informations et conseils (fiche technique, accueil, visite terrain...)
- Assistance dans le cadre des demandes d'urbanisme.
- Contrôle du bon fonctionnement des quelques 3 000 installations existantes entre 2005 et 2009. Les campagnes de contrôle sont organisées par le SPANC puis déléguées à un organisme prévu (le SAUR).

**3 000 installations  
contrôlées  
entre 2005 et 2009**



Sandrine Dubuc et Alexandra Lussan



Fosse pour prétraitement des eaux



Système de traitement par infiltration : filtre à sable



Système de traitement avec rejet : tranchées d'épandage



Système de traitement avec rejet : tranchées d'épandage

**Information  
Conseil  
Assistance  
Visite terrain  
Suivi  
Contrôle**

## Témoignage



Juillet 2008

Madame et Monsieur Townend habitent à Cadelhan où ils possèdent une maison de village sans jardin. Ici, pas d'assainissement collectif et depuis des générations on évacue tout bien que mal, les eaux des toilettes dans un puits situé quelque part sous la maison, et les eaux de vaisselle dans le carreau !

Se mettre aux normes apparaît donc comme une gène ! Et pourtant...

Contact est pris avec le SPANC qui au vu des besoins, détermine la surface nécessaire à l'implantation de l'assainissement.

Après rendez-vous avec Madame Morge, Maire de Cadelhan, la famille Townend obtient l'autorisation d'acheter un terrain communal situé de l'autre côté de la rue afin d'y implanter l'assainissement de leur maison.

Le SPANC a donc proposé une liste d'entreprises susceptibles de réaliser le chantier afin que la famille Townend puisse demander des devis. L'étude des offres s'est faite en collaboration avec le SPANC qui a validé la pertinence des choix techniques proposés.

Tout au long du chantier le SPANC a pu prodiguer conseils, assistance et présence que ce soit auprès du maître d'ouvrage comme auprès de l'entreprise sélectionnée.

5 mois après le début de l'ouvrage, l'assainissement était opérationnel en novembre.

## CONTACT

## SPANC

60 bis rue Garbetta - 32500 FLEURANCE  
Tél : 05 62 64 22 59  
Mail : spanc@lomagne-gersoise.com

Sandrine DUBUC Responsable du service  
Alexandra LUSSAN Comptabilité



## Voirie



Éric Labarde  
Vice-président chargé  
de la voirie

2001

Mise en œuvre du premier  
programme quinquennal

2005

Extension du périmètre de  
voirie d'intérêt communautaire

2006

Mise en œuvre du deuxième  
programme quinquennal

2009

Interventions suite à  
la tempête Klaus

# La voirie

d'intérêt  
communautaire

26 communes ont confié la compétence d'aménagement et d'entretien de certaines de leurs voies communales, appelées "Voies d'intérêt communautaire", qui permettent le désenclavement des territoires et communes ou justifient d'un intérêt économique ou touristique.

Chaque année, et sur la base d'un programme quinquennal d'investissement, la communauté de communes mène des opérations de renforcement et de retraitement de chaussées, d'amélioration des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales... représentant, depuis 2000, plus d'une centaine d'opérations et 80 km traités.

Parallèlement, un effort particulier est consacré à l'entretien courant de ces voiries (curage des fossés, rebouchage de nid-de-poule, fauchage des bas-côtés...) qui représente une enveloppe annuelle de 120.000 €.

L'ensemble de ces opérations est réalisé tout au long de l'année, avec un soin particulier, pour garantir à la fois la sécurité et de bonnes conditions de circulation aux usagers de ces itinéraires. Ainsi, la CCLG participe de façon active à la vie des habitants de la communauté.



la CCLG a assuré la réalisation des abords du rond-point dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec FEnas.

## 107 km de voirie communautaire pour 28 communes

**La CCLG solidaire des communes**  
La communauté de communes a également été confronté aux sinistres engendrés par la tempête Klaus du 24 janvier 2009. Face aux nombreux dégâts provoqués, les services de la communauté se sont solidairement joints aux actions entreprises par les élus communaux pour participer à la remise en état des territoires et au soutien des habitants touchés par cette tempête (dégageant des chaussées, enlèvement et évacuation des arbres...).



Entre 2000 et 2009,  
la CCLG a dépensé  
3 317 837 €  
soit 31 000 € par km



## CONTACT

Voirie  
60 bis rue Gambetta - 32500 FLEURANCE  
Tél : 05 62 64 22 55





Émilie Drouot  
Vice-présidente chargée  
de l'école de musique

# L'École de musique

2000

Création de l'école de  
musique communautaire

2001

Les professeurs de l'école de  
musique interviennent pour la  
1<sup>re</sup> fois dans le milieu scolaire  
en faisant des présentations  
de leur instrument.

Concert à Lectoure

29 avril 2001  
Œuvres de Jérôme Naulain,  
compositeur en résidence  
dans le Gers.

Spéciale de fin

d'année à Fleurance  
30 juin 2001  
Conte musical "Le conte du  
penoquet"

2002

Concert de Noël des élèves  
à Lectoure  
15 décembre 2002

2003

Stage de musique  
du 22 au 25 avril 2003

Création des classes de gui-  
tars, de violon et d'ivoire mu-  
sical (enfants de 5 et 6 ans).

1<sup>re</sup> collaboration entre l'école  
de musique et le master  
classes dans le cadre du festi-  
val de l'art de rue "Culvo  
Folk"

2004

Conte musical "Le voyage  
de la comète" à Fleurance  
24 avril et 11 août 2004



Fleurance,  
Lectoure,  
La Romieu

## 14 disciplines

éveil musical et formation musicale,  
trompette,  
trombone,  
tuba,  
cor,  
clarinette,  
saxophone,  
flûte traversière,  
batterie,  
percussions,  
piano,  
guitare,  
violon

## 200 élèves/an



### De l'éveil musical à l'harmonie junior

## 180 K€ de budget

### Participation des élèves : 20 %



# communautaire

2005

**Spécial de fin d'année à Lectoure**  
22 mai 2005  
Au programme, entre autres, "Les choies"

2006

**Stage d'improvisation**  
École de musique de Lectoure  
25 au 27 avril 2006

**Projet musical avec les bibliothèques de Lectoure et Fleurance**  
4 novembre 2006

2007

**Conte musical**  
La maison enchantée  
5 mai 2007  
en Téglise Saint-Laurent de Fleurance

**Projet musical avec la classe SEGPA de Lectoure**  
Création de chansons

2008

**- 11 concerts d'élèves**  
- Pratique collective pour différentes classes  
- Présentation d'instruments en milieu scolaire  
- Stages de batterie, percussion, cuivres, harmonie

2009

**Concerts d'élèves sur le territoire de la CCLC**  
avec des thèmes différents (musique de film, musique baroque, musique de cirque, musique actuelles...)

**Spécial de fin d'année**  
Conte "Les 3 furets"  
14 juin 2009 à Fleurance

2010

**Concerts d'élèves sur le territoire de la CCLC**  
sur différents thèmes (musiques du monde...)



L'équipe de l'école de musique 2009-2010

## De gauche à droite

Lucas Mazères  
Andy Lévêque  
Gilles Gottlieb  
Emmanuelle Selmon  
Bernabé Wforowski  
Patrie Léo  
Émilie Dennig  
Pauline Chabert  
Sybille Sterle  
Johi La mus  
Nigel Kenney  
Vincent Blesz

Professeur de percussions  
Professeur de saxophone  
Professeur de guitare  
Professeur de flûte traversière  
Professeur de tuba et trombone  
Professeur de batterie  
Vice-présidente en charge de l'école de musique.  
Professeur de piano  
Professeur de formation musicale  
Professeur de clarinette et direction de l'harmonie Junior de l'école de musique  
Professeur de violon  
Directeur de l'école de musique et professeur de trompette

# 800 heures de projets pédagogiques, concerts, stages

Données 2008-2009

## CONTACT

École de musique communautaire  
CCLC  
60 bis rue Gambetta - 32500 FLEURANCE

Vincent BLESZ  
Directeur de l'école de musique  
Tel : 06 77 04 66 21  
Mail : musique@lomagne-gersoise.com  
<http://www.lomagne-gersoise.com/ecole-de-musique>



## Communication



Francis Cadreils  
Vice-président chargé  
des affaires générales

# Informer les publics

2000

Juillet

En Commun : sortie du n°1

Octobre

Site web : 1<sup>er</sup> version en ligne

2001

2002

2003

2004

Le site  
[www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)

En matière de communication, la CCLG produit des outils pour informer sur ses actions :

- le journal "En Commun" et le site web pour le grand public,
- 2 lettres électroniques,
  - l'une pour les acteurs économiques,
  - l'autre pour les élus municipaux.



## En Commun

À raison de deux à trois numéros par an, En Commun est distribué à l'ensemble des habitants de la Communauté.

Du N° 1



# sur l'action communautaire

2005

Internet communautaire  
Réalisation du réseau

2006

2007

19 juillet  
Lettre économique  
Sortie du n° 1

2008

Site web  
Retour du site  
25 septembre  
Lettre d'information  
aux élus  
Sortie du n° 1

2009

2010

## La Lettre aux élus



## La Lettre économique

Une Lettre économique pour les entreprises et acteurs économiques du territoire...

Lors de la réflexion sur la stratégie de développement économique, les acteurs du territoire ont émis le souhait de disposer d'un outil de communication dédié, mettant en valeur leurs savoirs et savoir-faire, et partageant des informations spécifiques à l'économie. Cette lettre d'information est envoyée par courrier électronique depuis juillet 2007. Les rubriques présentent une entreprise, une activité développée sur le territoire, un dispositif d'aide ou un partenariat, une initiative ou une action menée par la collectivité.

Vous souhaitez vous y abonner ?  
Inscrivez-vous par mail à l'adresse suivante :  
communauté-de-communes@lomagne-gersoise.com

au N° 24



# Panorama du territoire

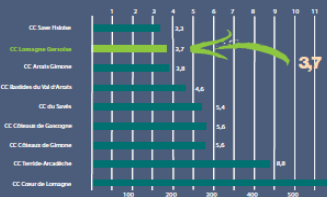
## Emploi

Constituant un véritable bassin économique, les entreprises de la CCLC créent très régulièrement de l'emploi. Malgré des sinistres importants (Sensemat, Gersica, Keller), le nombre d'emplois se reconstitue très rapidement. Le territoire est un lieu de vie où l'on peut habiter et travailler.



Gains d'emplois salariés (1999-2008)

Sources : Emplois CLAP-INSEE 2005 / Population 2008 INSEE ou estimation Fibcom



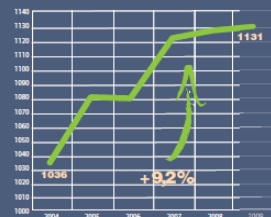
Rapport population / Emplois salariés

Sources : Emplois CLAP-INSEE 2005 / Population 2008 INSEE ou estimation Fibcom

## Entreprises

Le nombre d'entreprises est en constante progression et s'accroît de 9,2% sur la période de 2004 à 2009, montrant la vitalité du territoire.

Un nombre d'entreprises en constante progression





2005 2006 2007 2008 2009 2010

## Démographie

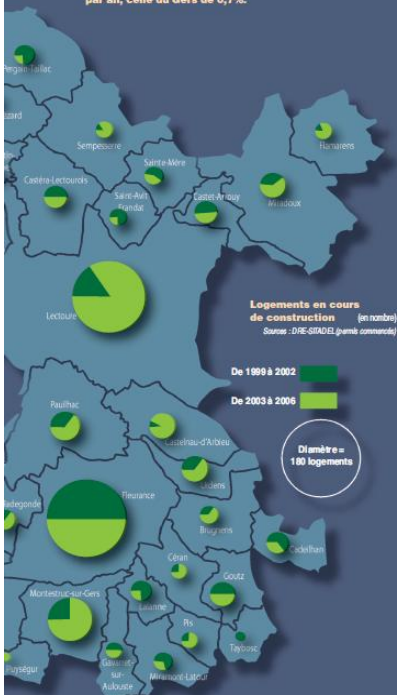
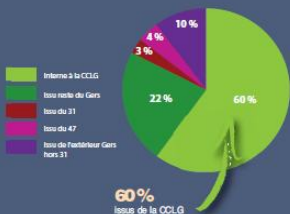
Depuis 1999, après une période de déclin démographique d'environ neuf ans, la CCLG voit sa population augmenter légèrement (environ 0,3% par an).

Ce regain tend à montrer l'installation du territoire dans une dynamique d'accueil. A titre de comparaison, la population du Pays Portes de Gascogne augmente d'environ 1,7% par an, celle du Gers de 0,7%.

Évolution de la population sur le territoire de la CCLG (en nombre)



Territoires d'origine de la population de la CCLG (en %)



## Habitat

La construction neuve de 1999 à 2006 a été importante et a subi une forte accélération entre 2003 et 2006. Elle est le fait pour la majeure partie des habitants du territoire, correspond à des nouveaux modes de vie (cohabitation, réduction de la taille des ménages...).

Elle induit de nouvelles répartitions de la population sur le territoire et elle est marquée par l'accession à la propriété.



# 70 conseillers titulaires & 45 suppléants

## Borrac



**Jean-Paul LABAN**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Sébastien BIASOLO  
Conseiller Suppléant

## Castel-Arrouy



**Albert SALA**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Jacques CARIYON  
Conseiller Suppléant

## Goutz



**Eric LABORDE**  
Maire  
Vice-président CCLG

**Daniel PARAUD**  
Conseiller Suppléant

## Lagarde-Fimarcon



**Ghislaine POIRETTE**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Pierre SERPINSKY  
Conseiller Suppléant

## Brunens



**Pierre COMBEDOUZON**  
Maire  
Conseiller Général  
Vice-président CCLG  
Pierre LESBOUCHER  
Conseiller Suppléant

## Céran



**François BOUCHARD**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Patrick DEVEZE  
Conseiller Suppléant

## Cadellhan



**Simone MONGE**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Martine HERVET  
Conseiller Suppléant

## Cézan



**Gauffier DATAS**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Alain DANFLOUS  
Conseiller Suppléant

## Flamarens



**Xavier BALLEGUHEN**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Jean-Jacques BILLES  
Conseiller Suppléant

## Castelnau-d'Arbieux



**Jean LESBOUCHER**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Jean-Paul BOLZONELLA  
Conseiller Suppléant

## Gavarret-sur-Aulouste



**Eric BIZ**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
Mario-Thérèse POW-FERRADA  
Conseiller Suppléant

## Castéra-Lectourois



**Guy VERDIER**  
Maire  
Vice-président CCLG  
Alain MARSAN  
Conseiller Suppléant

## La Romieu



**Denis DELOUS**  
Maire  
Vice-président CCLG



**Nicole DUGOUJON**  
Conseiller Titulaire  
Régis LABADIE  
Conseiller Suppléant  
Isabelle COUPEY  
Conseiller Suppléant

## Fleurance



**Raymond VALL**  
Sénateur-Maire  
Vice-président CCLG



**Bernard LAPEYRADE**  
Président CCLG



**Emille DENNING**  
Vice-présidente CCLG



**Bruno MATTEL**  
Conseiller Titulaire



**Patrick SARRAMIAC**  
Conseiller Titulaire



**Charlelle BOUÉ**  
Conseiller Titulaire



**Annette SOLETO**  
Conseiller Titulaire



**Gilbert BRAMBILLA**  
Conseiller Titulaire



**Christian COURTIADE**  
Conseiller Titulaire



**Simone VIRELAUDE**  
Conseiller Titulaire



**Jean-Philippe BOUYSSON**  
Vice-président CCLG



**Marylène ANDRÉ**  
Conseiller Titulaire



**Gérard AURET**  
Conseiller Titulaire



**Bernard BASSO**  
Conseiller Titulaire



**Nicole BORDENAVE**  
Conseiller Titulaire



**Gilbert BRAMBILLA**  
Conseiller Titulaire



**Flora CASTEL**  
Conseiller Titulaire



**Véronique CONTINENTE**  
Conseiller Titulaire



**Jeannette DUDOT**  
Conseiller Titulaire



**Pierre LASCOMBES**  
Conseiller Titulaire



**Marysya LAUNAY**  
Conseiller Titulaire



**Bernard POUJOL**  
Conseiller Titulaire



**Laurent CLERGUE**  
Conseiller Suppléant



**Joël DELBEAU**  
Conseiller Suppléant



**Isabelle DURAND**  
Conseiller Suppléant



**Jean-Michel DALAN**  
Conseiller Suppléant

## Larroque-Engalin



**Georges COURTÈS**  
Maire  
Vice-président du CG32  
Vice-président CCLG

**Jean CADEOT**  
Conseiller Suppléant

**Lectoure**



**Gérard DUCLOS**  
Maire  
Vice-président CCLG



**Hélène MARTI**  
Conseiller Titulaire



**Paulette BOUÉ**  
Conseiller Titulaire



**Patrick MARCONATO**  
Conseiller Titulaire



**Claude DUMAS**  
Conseiller Titulaire



**Denis CASTAGNET**  
Vice-président CCLG



**Joël CANTALOUPI**  
Conseiller Titulaire



**Sabine POULVET**  
Conseiller Titulaire



**Marlène MAZERES**  
Conseiller Titulaire



**André ANTICHAN**  
Conseiller Titulaire



**Juliette FAGET**  
Conseiller Titulaire

**Sylvie ACHÉ**  
Conseiller Suppléant  
**Guy ESPARRES**  
Conseiller Suppléant  
**Marie-Hélène LABARDÈRE**  
Conseiller Suppléant  
**Sandrine LOZANO**  
Conseiller Suppléant  
**Edwige MAZZONETTO**  
Conseiller Suppléant



**Pierre-Luc FELLICER**  
Vice-président CCLG



**Jean-Jacques TOSCA**  
Conseiller Titulaire



**Damien GAURAN**  
Conseiller Titulaire

**Préchac**



**Max COUSTAU**  
Maire  
Vice-président CCLG  
**David PORTERIE**  
Conseiller Suppléant



**Danièle GUILBERT**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Philip GOODWIN**  
Conseiller Suppléant



**Patricia PAILLARES**  
Maire  
Conseiller titulaire  
**J-F LARTIGUE**  
Conseiller Suppléant

**Réjaumont**



**Joseph Robert BALDAS-SARE**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Philippe BLANCQUART**  
Conseiller Suppléant

**Saint-Mézard**



**Serge ROUX**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Georges MAZERES**  
Conseiller Suppléant

**Sainte-Mère**



**Jocelyne LABOLE-EYDER**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Philippe BATTISTON**  
Conseiller Suppléant

**Saint-Martin de-Goyne**



**Reine MARMOUGET**  
Maire



**Marlène LATOUR**  
Conseiller Titulaire  
**Alexandre RINSANT**  
Conseiller Suppléant

**Sainte-Radegonde**



**Francis BARELLA**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Jacques DE GRAEVE**  
Conseiller Suppléant

**Sempeserre**



**Joseph Robert BALDAS-SARE**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Philippe BLANCQUART**  
Conseiller Suppléant

**Taybosc**



**Simon SAINT-MARTIN**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Guy ROSIN**  
Conseiller Suppléant

**Urdens**



**Roland MARAGONN**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Michel MARAGONN**  
Conseiller Suppléant

**La Sauvetat**



**Marie-Pierre CUSINATO**  
Maire  
Conseiller Suppléant



**Laurent DALL'VA**  
Conseiller Titulaire  
**Serge BAGAROSA**  
Conseiller Suppléant

**Marsolan**



**Dominique GONELLA**  
Maire

**Miramont-Latour**



**Patrick DE LARY**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Raymond SCHERMACK**  
Conseiller Suppléant

**Mas-d'Auvignon**



**Georges ESTÈVE**  
Maire  
Vice-président CCLG  
**Philippe DUSAUT**  
Conseiller Suppléant



**Suzzanne MACABIAU**  
Maire  
Vice-présidente CCLG



**Patrick CANDELON**  
Conseiller Titulaire

**Guy BARADA**  
Conseiller Suppléant  
**Sylvie DAVID**  
Conseiller Suppléant

**Montestruc sur-Gers**



**Michel BARNABE**  
Maire



**Guy TARBO**  
Conseiller Titulaire



**Francis CADREILS**  
Vice-président CCLG  
**Chantal HAGER**  
Conseiller Suppléant  
**Christine LASMIER**  
Conseiller Suppléant

**Paulilhac**



**Gilbert Lafon**  
Maire

**Pergain-Taillac**



**Gisèle MUTTI**  
Maire

**Pis**



**Justine LAGARDÈRE**  
Maire  
Conseiller Titulaire  
**Willy VALLERAY**  
Conseiller Suppléant

**Pouy-Roquelaurie**



**Bertrand Siers**  
Maire

# En Commun, construisons notre avenir...



Berroc



Cléon



La Romie



Mirambeau-Lasserre



Rijoumau



Saint-Jest-Préaude



Saint-Martin-de-Creyssac



Bragagnac



Fleuryville



Lauréna-Cros



Masstrac-sur-Cors



Pauillac



Saint-Michel



Flourance



Larroque-Engals



Peygnot-Toulouze



Saint-Max



Castelnau-d'Arden



Cassart-sur-Andouze



La Senneterre



Pu



Saint-Radegonde



Castelnau-Lasserre



Cossé



Lacaze



Pey-Biquard



Sempessac



Cassat-Arrouy



Lagarde-Finrouge



Mirambeau



Prézac



Taybac



Cirac



Lalasse



Mas-d'Antignes



Puygaur



Ordon